

Compte rendu Conseil Syndical du 07/04/2022

Présents : Mmes Edith Hébert, Agnès Delahaie,
M. Pascal Burlot, Aziz Idri, Eric Lepelletier

Absents excusés : M. Nave

Absents : M. Fabien Duval

Remarque : *Les éléments soulignés s'adressent plus particulièrement à Mme Lars et lui seront retranscrits dans un mail.*

Espaces verts : À partir de quand le changement de prestataire est-il effectif ?

Dénonciation du contrat 3 mois avant l'échéance du 31.03.2020 (d'après un contrat que nous possédons).

Ménage : A partir de quand le changement de prestataire est-il effectif ?

D'après dernier contrat ménage 04.03.2019, renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation par lettre recommandée au moins 3 mois avant son échéance.

Nous demandons une petite modification dans le contrat de ménage ATH.

- nettoyage containers poubelles 2 fois/mois de juin à septembre et en échange balayage des circulations de caves seulement une fois par trimestre au lieu de tous les mois. (Cf cahier des charges p 31 de la convoc' AG). Demande approuvée par tous les membres du Conseil syndical présents.

Encombrants :

Qui va porter les pétitions et quand ? Prendre RDV avec le maire (samedi matin ?)

Nouveaux affichages sur les locaux poubelles car certains ont été arrachés (Eric)/nous faisons un courrier dans les halls (Agnès).

Il nous faudra faire faire des devis à ATH et Castel des Bruyères en attendant la réponse SNA et de la mairie à notre pétition.

Et aussi pour le nettoyage bi-annuel des caniveaux.

Lampadaires :

Rendez-vous le 14 avril avec l'entreprise Blondel et l'entreprise Fanroche pour la première étude de luminosité, un deuxième rendez-vous devrait être pris avec la société philips.

Plan de localisation des mâts solaires vu en réunion de CS. Nous demandons 4 mâts en plus des 22 prévus par la société Blondel et le déplacement d'un mât (voir avec Eric).

Comme nous partons sur du solaire, demander à Mme Lars d'interrompre le contrat de l'armoire des lampadaires.

Mot aux copropriétaires lors du prochain appel de fonds :

- Rappel adresse du blog, adresse mail, boîte à lettres CS,
- Rappel encombrants à porter soi-même en déchetterie pour éviter de payer une entreprise qui passe les prendre régulièrement mais qui nous facture env. 5000 €/an,
- Appel à l'aide pour des petits travaux (pour limiter nos dépenses)
ex : nettoyage des portes coupe-feu en sous-sol si réapparition de moisissures, mise en peinture ralentisseurs.

Gaz Elec :

Evocation du mail M.Cron du 20.03.22 concernant sa chaudière non révisée à l'automne dernier suite à plusieurs RDV manqués.

Nouveauté depuis cet automne, Gaz Elec demande la confirmation des RDV, ce qui apparemment n'a pas été fait par le locataire de M. Cron.

Aucune intervention/question des copropriétaires présents à l'assemblée générale concernant ce prestataire.

- Nous Conseil syndical aimerions avoir un état des lieux de passage de Gaz Elec à chaque automne afin d'avoir une vue d'ensemble. Madame Lars, pourriez-vous le demander à Gaz Elec' ?

Comptes :

Le trop perçu de certains copropriétaires n'a pas été déduit de l'appel de fonds du 1^{er} avril, il semblerait qu'il l'ai été pour d'autres.

Opportunité de faire vérifier nos comptes à l'ARC ? On se renseigne sur le coût exact.

Fuite d'eau ds hall d'entrée :

Bâtiment 5 cage 4 : Mme Lars, avez-vous envoyé une demande de recherche de fuite et une déclaration de sinistre à l'appt 5411 ?

Problème Façade bât 4 : Où en sommes-nous ?

Le Conseil Syndical.